**260, rue de l’Église**

**Napierville (Québec) J0J 1L0**



***AVIS PUBLIC***

Est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale, de la susdite municipalité, qu’il y aura séance du Conseil municipal de Napierville, le **8 décembre 2022** au 260, rue de l’Église, à Napierville.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure **2022-11**.

**Nature et effets :**

Demande de dérogation mineure à la disposition du règlement Z2019 concernant la hauteur maximale des bâtiments principaux ainsi que la marge arrière d’un projet intégré. La demande, si elle est accordée, aura pour effet :

1. D’autoriser la construction de bâtiments principaux d’une hauteur de 12 mètres plutôt que 10,50 mètres tel que prévu au règlement de zonage Z2019;
2. D’autoriser une marge arrière de 4,28 mètres plutôt que 8,50 mètres tel que prévu au règlement de zonage Z2019.

**Identification du site concerné :**

Cette construction est projetée dans la zone V2-3, sur le lot 5 825 311 du cadastre du Québec.

La demande est formulée par Messieurs Mathieu Latreille et Marc-André Dubreuil.

Cette demande est faite suivant une modification de la forme du projet, les dérogations demandées sont les mêmes que celles présentées dans la demande 2021-02, qui a été acceptée, sans condition, lors de la séance du conseil ordinaire du 2 septembre 2021.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À NAPIERVILLE, ce seizième jour du mois de novembre de l’an deux mille vingt-deux.

Julie Archambault

Directrice générale et

Secrétaire-trésorière

***CERTIFICAT DE PUBLICATION***

Je, soussignée, certifie sous mon serment d’office avoir publié l’avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 14 h et 15 h, ce seizième jour du mois de novembre de l’an deux mille vingt-deux et publié dans le journal municipal « Informations municipales », édition du 16 novembre 2022.

DONNÉ À NAPIERVILLE, ce seizième jour du mois de novembre de l’an deux mille vingt-deux.

Julie Archambault

Directrice générale et

Secrétaire-trésorière